

Mobility

Student Incoming

Haute école pédagogique du Valais

St-Maurice, le 31 mars 2026

Table des matières

1. Conditions	3
2. Candidature et délais	3
3. Subventions.....	3
Échange semestriel – étudiant-es venant d’Europe ou hors d’Europe.....	3
Échange semestriel – étudiant-es venant d’une autre région linguistique de la Suisse.....	4
Stage – étudiant-es venant d’Europe ou hors d’Europe	4
Stage – étudiant-es venant d’une autre région linguistique de la Suisse	4
4. Green Travel Boost – Mobilité durable.....	4
Justificatifs.....	4
Autres options.....	4
5. Préparer son séjour.....	5
Visa/Permis de séjour	5
Assurance maladie	5
Assurance responsabilité civile (RC).....	5
Logement	5
Taxes d’inscription	5
Besoins spécifiques	6
6. Fin du séjour.....	6

1. Conditions

Pour prendre part à un programme de mobilité à la HEP-VS, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Vous devez remplir les conditions de votre institution d'origine.
- Vous devez être annoncé·e officiellement (nominé·e) par votre institution d'origine.
- Vous devez disposer d'un niveau de langue suffisant pour pouvoir suivre les cours et/ou un stage (un niveau B2 en français ou allemand est fortement recommandé selon le site choisi).

2. Candidature et délais

Une fois que le Mobility Office reçoit la nomination officielle de votre institution d'origine, un email avec toutes les informations vous sera envoyé à votre adresse personnelle.

Délais de candidature :

- Semestre d'automne : 30 juin
- Semestre de printemps : 30 novembre

Documents à fournir :

- Formulaire de candidature signé
- Liste des crédits obtenus (facultatif)
- Copie du passeport ou de la carte d'identité valide
- Contrat d'études (*Learning Agreement*)
- Portfolio de langue (compétences linguistiques ; facultatif)

Votre candidature sera ensuite analysée et confirmée par le Mobility Office.

3. Subventions

Les étudiant·es venant à la HEP-VS dans le cadre d'un programme de mobilité (SEMP ou NALE) peuvent bénéficier d'un soutien financier pour contribuer aux frais liés au séjour.

Échange semestriel – étudiant·es venant d'Europe ou hors d'Europe

Les échanges semestriels avec nos partenaires peuvent bénéficier d'un financement. La subvention prévue est entre 1'900 CHF et 2'500 CHF selon le l'institution d'origine.

Échange semestriel – étudiant·es venant d’une autre région linguistique de la Suisse

Un semestre à la HEP-VS peut être subventionné par votre institution d’origine. Le montant dépend de la durée du séjour. Des informations détaillées sont communiquées via votre institution d’origine.

Stage – étudiant·es venant d’Europe ou hors d’Europe

Les stages sont possibles auprès de la HEP-VS.

Subventions : uniquement pour les stages d’au moins deux mois.

Les stages de moins de deux mois ne sont pas financés, mais offrent une expérience professionnelle et interculturelle précieuse. Nous vous accompagnons volontiers durant l’organisation.

Stage – étudiant·es venant d’une autre région linguistique de la Suisse

Les stages auprès de la HEP-VS peuvent être subventionnés par votre institution d’origine. Les informations détaillées sont fournies via votre institution d’origine.

4. Green Travel Boost – Mobilité durable

Les étudiant·es SEMP qui effectuent leur aller-retour vers la HEP-VS en train ou en bus peuvent bénéficier d’une subvention forfaitaire de 100 CHF pour encourager une mobilité plus respectueuse de l’environnement.

- **Montant** : 100 CHF
- **Condition** : les deux trajets (aller et retour) doivent être effectués en train ou en bus
- **Important** : la subvention n’est pas accordée si l’un des trajets est effectué en avion

Justificatifs

La demande doit être indiquée dans la déclaration d’engagement qui est conclu avant la mobilité. Après son arrivée en Valais et au plus tard trois semaines après le début des cours, l’étudiant·e doit envoyer le justificatif (billet de bus ou de train) pour le voyage aller par e-mail à mobility@hepvs.ch.

Autres options

- **Covoiturage** : accepté comme moyen de transport à faibles émissions de CO₂ (formulaire à demander et soumettre au Mobility Office).
- **Pass Interrail Erasmus+** : accepté comme justificatif pour le Green Travel Boost.

5. Préparer son séjour

Visa/Permis de séjour

Les étudiant·es non suisses qui viennent étudier à la HEP-VS doivent généralement obtenir un visa (provenance hors UE/AELE) et un permis de séjour pour études en Suisse.

- Les étudiant·es provenant de pays hors UE/AELE doivent en principe demander un visa national (type D) avant leur arrivée en Suisse auprès de la représentation suisse dans leur pays.
- Les étudiant·es de l'UE/AELE n'ont généralement pas besoin de visa, mais doivent s'annoncer auprès de la commune de résidence après leur arrivée.

Dans tous les cas, après votre arrivée en Suisse, vous devez vous enregistrer auprès du contrôle des habitants de votre commune dans un délai généralement de 14 jours afin d'obtenir votre permis de séjour pour études.

Informations officielles :

- Secrétariat d'État aux migrations – conditions d'entrée et de séjour
<https://www.sem.admin.ch>
- Département fédéral des affaires étrangères – visas et représentations suisses
<https://www.eda.admin.ch>

Nous vous recommandons de commencer les démarches suffisamment tôt, car les procédures administratives peuvent prendre plusieurs semaines.

Assurance maladie

Les étudiant·es venant en Suisse doivent obligatoirement souscrire une assurance maladie appropriée. Pour plus d'informations sur les exigences en matière d'assurance maladie en Suisse, veuillez consulter le site : <https://www.studyinswitzerland.plus/health-insurance/>.

Assurance responsabilité civile (RC)

Il est recommandé de disposer d'une assurance responsabilité civile, qui couvre les dommages matériels ou corporels causés à des tiers pendant votre séjour.

Logement

Nous ne pouvons malheureusement pas mettre à disposition une liste d'hébergements sur nos sites (St-Maurice et Brigue). Nous vous recommandons donc de chercher des chambres et des appartements en colocation sur des plateformes suivants : [tutti](#), [RealAdvisor](#), [airbnb](#), [anibis](#), [Roomlala](#), [homegate](#), [Flatfox](#), [Pomona Marketplace](#).

Le loyer mensuel d'une chambre varie généralement entre CHF 600 et 800. Nous recommandons de commencer les recherches le plus tôt possible, car la demande est forte.

Taxes d'inscription

Vous payez vos taxes d'inscription à votre institution d'origine. Des frais supplémentaires liés au matériel pédagogique peuvent toutefois s'appliquer.

Besoins spécifiques

Les étudiant-es participant au programme SEMP dont la condition physique, mentale ou leur santé complique la participation aux activités de mobilité peuvent demander des subventions supplémentaires (jusqu'à 12'000 CHF) pour couvrir une partie des coûts liés à leur handicap durant le séjour en Suisse.

Ces aides ne couvrent que les dépenses non prises en charge par d'autres soutiens.

Attention : Contactez mobility@hepvs.ch dès que possible et idéalement 3 mois avant le séjour pour préparer votre demande.

6. Fin du séjour

Pour la validation des crédits réussis, vous allez recevoir comme attestation le « tableau synoptique » semestriel qui englobe les profils d'évaluation et le nombre de points ECTS obtenus (*Transcript of Records*).